

225880-2026 - Gara

Francia – Servizi di manutenzione di ascensori – Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

OJ S 64/2026 01/04/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Sénat - DAPJ

E-mail: marches-apj@senat.fr

Forma giuridica del committente: Autorità governativa centrale

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Servizi generali delle amministrazioni pubbliche

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

Descrizione: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.

Identificativo della procedura: d91b56e9-5c1d-43f3-ad94-6d54b82aacc0

Identificativo interno: SENAT-DAPJ_2026_

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-1, R. 2124-2 (1°) et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, et dont les modalités sont précisées dans le présent règlement. Les prix sont mixtes, dans les conditions décrites au cahier des clauses administratives particulières (CCAP). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le montant total des prestations ne pourra pas excéder 150 000 € HT pendant toute la durée du marché, reconductions éventuelles comprises, pour les prestations s'exécutant sur bons de commande et rémunérées à prix unitaires. L'exécution du présent marché débute à la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, prévu à titre indicatif le 1er juillet 2026. La durée du marché est d'un an tacitement reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Les motifs d'exclusion sont la fraude, la corruption et les cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique En application de l'article R. 2161-5 du code de la commande publique, le Sénat se réserve la possibilité de conduire des auditions afin de permettre aux candidats de présenter et préciser la teneur de leur offre. Des précisions pourront également être demandées par courrier via la plateforme PLACE. En aucun cas ces auditions et ces échanges ne pourront être l'occasion de négociations avec les soumissionnaires. La visite du site est fortement recommandée. À l'issue de la visite, une attestation sera délivrée. La visite pourra s'effectuer sur les créneaux suivants en fonction des disponibilités : - Mardi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ; - Mercredi de 9 heures à 11 heures ; - Jeudi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures. L'accès à

la visite sera conditionné par l'accomplissement des formalités usuelles d'accueil et de sécurité ; en particulier, la présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité sera exigée. Deux visites par candidat sont autorisées. Les candidats souhaitant visiter le site sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 01 42 34 22 10 au plus tard sept jours calendaires avant la date limite de remise des offres puis à confirmer l'identité des participants par courriel à marches-apj@senat.fr.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50750000 Servizi di manutenzione di ascensori

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Le soumissionnaire produira un premier sous-dossier (dossier de candidature) comprenant les pièces précisées ci dessous . 1) La lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1, dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation. En cas de candidatures groupées, une seule lettre de candidature sera établie pour l'ensemble du groupement ; elle sera renseignée et signée par tous les membres du groupement ; elle précisera la nature du groupement et désignera un mandataire. 2) La déclaration du candidat : imprimé DC2 , dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 3) Si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. 4) Une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (modèle indicatif disponible en annexe du règlement de la consultation). 5) S'ils ne figurent pas dans le DC2, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de la catégorie concernée réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles. 6) Une preuve d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (responsabilité civile et responsabilité décennale). 7) Une plaquette de présentation générale de l'entreprise indiquant notamment les références générales et les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années, ainsi qu'un organigramme. 8) Les références de l'entreprise pour des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent marché, notamment en site occupé et dans un environnement patrimonial comparable. Ces références doivent être datées, précises, chiffrées et vérifiables (identification du site, coordonnées d'un correspondant, date de réalisation et descriptif) et préciser : • si le candidat a été titulaire ou sous-traitant et, dans ce dernier cas, quelles missions précises et quelle part de la prestation lui ont été confiées, • le nombre et les équipements maintenus (marque, caractéristiques, nombre de niveaux, etc.), • la nature des lieux (monument historique ou bâtiment moderne). 9) Tout autre document permettant d'apprécier les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques et professionnelles du candidat. Lorsque le candidat se présente sous la forme d'un groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces susmentionnées à l'exception de la lettre de candidature (imprimé DC1) qui est commune à l'

ensemble des membres du groupement, renseignée et signée par chacun. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit produire, pour chacun d'eux, chacune des pièces susmentionnées. S'il envisage de recourir à la sous-traitance, il doit produire une déclaration de sous-traitance, sous la forme de l'imprimé DC4, dûment complété et signé par lui-même et par le sous traitant envisagé. Les formulaires DC1, DC2 et DC4 peuvent être téléchargés sur le site du ministère de l'économie et des finances, à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.2.2 Second sous-dossier (pièces constituant les éléments de l'offre) Le soumissionnaire produira également un second sous-dossier (dossier d'offre) comprenant les pièces suivantes : 1) l'acte d'engagement, dûment complété ; 2) la décomposition du prix global et forfaitaire, en format EXCEL, obligatoirement établie à partir du cadre fourni dans le dossier de consultation ; 3) le bordereau de prix unitaires, en format EXCEL, dûment rempli ; 4) un mémoire technique obligatoirement établi sur la base du cahier des réponses attendues (CRA) ; 5) le cas échéant, toute autre documentation qu'il juge utile à l'appréciation de son offre ; 6) le cas échéant, l'attestation de visite du site. Les soumissions ne doivent comporter aucune condition ni réserve, sous peine de rejet. La signature par le candidat de son offre est possible mais non obligatoire. Le candidat est toutefois informé que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de sa part, et qu'il sera tenu de signer le marché dans l'hypothèse où il lui serait attribué. La signature, qui interviendra de manière électronique ou manuscrite à son choix, sera demandée ultérieurement au candidat retenu lors de l'attribution du marché. Le Sénat procèdera quant à lui à une signature manuscrite.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

Descrizione: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.

Identificativo interno: SENAT-DAPJ_2026_

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50750000 Servizi di manutenzione di ascensori

Classificazione aggiuntiva (cpv): 50700000 Servizi di riparazione e manutenzione di impianti di edifici

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:
Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères mentionnés ci-dessous : - le prix : 55 %, apprécié au regard d'un montant correspondant à la somme du forfait de maintenance et à l'application d'une grille de quantités fictives relatives aux prestations prévues dans les bordereaux de prix unitaires ; - la valeur technique : 45 %, appréciée au regard des sous-critères suivants : o la qualité des moyens humains mis en œuvre dans le cadre du marché, y compris l'organisation de la continuité du service : 45 % de la valeur technique ; o la qualité des moyens matériels mis en œuvre dans le cadre du marché et la méthodologie d'exécution des prestations : 50 % de la valeur technique ; o la démarche environnementale appliquée à l'exécution du marché : 5 % de la valeur technique.

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 27/04/2026 11:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 04/05/2026 11:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 120 Giorni

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Paris

Informazioni sui termini per il riesame: Délai de référé précontractuel : 11 jours ; délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ; délai de pleine juridiction : 2 mois ; délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Sénat - DAPJ
Numero di registrazione: 11000002300017
Indirizzo postale: 15 rue de Vaugirard
Località: PARIS
Codice postale: 75006
Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)
Paese: Francia
E-mail: marches-apj@senat.fr
Telefono: 0142342210
Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Paris
Numero di registrazione: 17750005500013
Indirizzo postale: 7 rue de Jouy
Località: PARIS
Codice postale: 75004
Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)
Paese: Francia
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefono: +33144594400
Indirizzo internet: <https://www.paris.tribunal-administratif.fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 794db516-76d4-4ef9-bb25-ea29da766b3e - 01
Tipo di formulario: Gara
Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario
Sottotipo di avviso: 16
Data di trasmissione dell'avviso: 31/03/2026 10:41:12 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale
Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese
Numero di pubblicazione dell'avviso: 225880-2026
Numero dell'edizione della GU S: 64/2026
Data di pubblicazione: 01/04/2026